

Lorsqu'il est mis fin à l'entente de services de garde, le prestataire de services de garde doit remettre au parent une attestation des services de garde fournis (article 20 du Règlement sur la contribution réduite (S-4.1.1, r.1)). Si le prestataire de services est une personne responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG), elle doit transmettre, sans délai, une copie de l'attestation au bureau coordonnateur qui l'a reconnue.

Si le parent a bénéficié du paiement de la contribution réduite ou de son exemption pour plus de deux enfants de la même famille, veuillez utiliser un formulaire supplémentaire.

Section 1 – Identité du parent	
Nom de famille	Prénom

Section 2 – Identité de l'enfant ou des enfants			
Premier enfant		Deuxième enfant	
Nom de famille	Prénom	Nom de famille	Prénom
Date de naissance		Date de naissance	

Section 3 – Services de garde fournis durant l'année de référence en cours*			
Premier enfant		Deuxième enfant	
Date de début de la fréquentation	Date de cessation de la fréquentation	Date de début de la fréquentation	Date de cessation de la fréquentation
Nombre total de <b>journées</b> de garde fournies durant cette période :	Nombre total de <b>demi-journées</b> de garde fournies durant cette période :	Nombre total de <b>journées</b> de garde fournies durant cette période :	Nombre total de <b>demi-journées</b> de garde fournies durant cette période :
- en contrepartie de la contribution réduite			
- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite

Section 4 – Identité du prestataire de services de garde			
<b>Centre de la petite enfance ou garderie</b>		<b>Personne responsable d'un service de garde en milieu familial</b>	
Nom de l'établissement	<b>ou</b>	Nom de famille	Prénom
Numéro de permis de l'établissement		Adresse et numéro de téléphone de la RSG	
Adresse et numéro de téléphone de l'établissement		Nom du bureau coordonnateur qui a reconnu la RSG	

Section 5 – Déclaration			
Je déclare que les renseignements figurant dans cette attestation sont exacts et complets.			
Nom de famille	Prénom	<input type="checkbox"/> Personne autorisée à signer pour le centre de la petite enfance ou la garderie <input type="checkbox"/> Personne responsable d'un service de garde en milieu familial	
Signature		Date à laquelle l'attestation a été produite	

\* Année de référence : période du 1<sup>er</sup> septembre d'une année au 31 août de l'année suivante.

FO-602 (2008-04)

**COPIE DU PARENT**

Lorsqu'il est mis fin à l'entente de services de garde, le prestataire de services de garde doit remettre au parent une attestation des services de garde fournis (article 20 du Règlement sur la contribution réduite (S-4.1.1, r.1)). Si le prestataire de services est une personne responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG), elle doit transmettre, sans délai, une copie de l'attestation au bureau coordonnateur qui l'a reconnue.

Si le parent a bénéficié du paiement de la contribution réduite ou de son exemption pour plus de deux enfants de la même famille, veuillez utiliser un formulaire supplémentaire.

Section 1 – Identité du parent	
Nom de famille	Prénom

Section 2 – Identité de l'enfant ou des enfants			
Premier enfant		Deuxième enfant	
Nom de famille	Prénom	Nom de famille	Prénom
Date de naissance		Date de naissance	

Section 3 – Services de garde fournis durant l'année de référence en cours*			
Premier enfant		Deuxième enfant	
Date de début de la fréquentation	Date de cessation de la fréquentation	Date de début de la fréquentation	Date de cessation de la fréquentation
Nombre total de <b>journées</b> de garde fournies durant cette période :	Nombre total de <b>demi-journées</b> de garde fournies durant cette période :	Nombre total de <b>journées</b> de garde fournies durant cette période :	Nombre total de <b>demi-journées</b> de garde fournies durant cette période :
- en contrepartie de la contribution réduite			
- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite

Section 4 – Identité du prestataire de services de garde		
<b>Centre de la petite enfance ou garderie</b>		<b>Personne responsable d'un service de garde en milieu familial</b>
Nom de l'établissement	<b>ou</b>	Nom de famille
Numéro de permis de l'établissement		Prénom
Adresse et numéro de téléphone de l'établissement		Adresse et numéro de téléphone de la RSG
		Nom du bureau coordonnateur qui a reconnu la RSG

Section 5 – Déclaration		
Je déclare que les renseignements figurant dans cette attestation sont exacts et complets.		
Nom de famille	Prénom	<input type="checkbox"/> Personne autorisée à signer pour le centre de la petite enfance ou la garderie
		<input type="checkbox"/> Personne responsable d'un service de garde en milieu familial
Signature		Date à laquelle l'attestation a été produite

\* Année de référence : période du 1<sup>er</sup> septembre d'une année au 31 août de l'année suivante.

FO-602 (2008-04)

**COPIE DU PRESTATAIRE DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS**

Lorsqu'il est mis fin à l'entente de services de garde, le prestataire de services de garde doit remettre au parent une attestation des services de garde fournis (article 20 du Règlement sur la contribution réduite (S-4.1.1, r.1)). Si le prestataire de services est une personne responsable d'un service de garde en milieu familial (RSG), elle doit transmettre, sans délai, une copie de l'attestation au bureau coordonnateur qui l'a reconnue.

Si le parent a bénéficié du paiement de la contribution réduite ou de son exemption pour plus de deux enfants de la même famille, veuillez utiliser un formulaire supplémentaire.

Section 1 – Identité du parent	
Nom de famille	Prénom

Section 2 – Identité de l'enfant ou des enfants			
Premier enfant		Deuxième enfant	
Nom de famille	Prénom	Nom de famille	Prénom
Date de naissance		Date de naissance	

Section 3 – Services de garde fournis durant l'année de référence en cours*			
Premier enfant		Deuxième enfant	
Date de début de la fréquentation	Date de cessation de la fréquentation	Date de début de la fréquentation	Date de cessation de la fréquentation
Nombre total de <b>journées</b> de garde fournies durant cette période :	Nombre total de <b>demi-journées</b> de garde fournies durant cette période :	Nombre total de <b>journées</b> de garde fournies durant cette période :	Nombre total de <b>demi-journées</b> de garde fournies durant cette période :
- en contrepartie de la contribution réduite			
- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite	- pour lesquelles le parent a été exempté du paiement de la contribution réduite

Section 4 – Identité du prestataire de services de garde			
<b>Centre de la petite enfance ou garderie</b>		<b>Personne responsable d'un service de garde en milieu familial</b>	
Nom de l'établissement	<b>ou</b>	Nom de famille	Prénom
Numéro de permis de l'établissement		Adresse et numéro de téléphone de la RSG	
Adresse et numéro de téléphone de l'établissement		Nom du bureau coordonnateur qui a reconnu la RSG	

Section 5 – Déclaration			
Je déclare que les renseignements figurant dans cette attestation sont exacts et complets.			
Nom de famille	Prénom	<input type="checkbox"/> Personne autorisée à signer pour le centre de la petite enfance ou la garderie <input type="checkbox"/> Personne responsable d'un service de garde en milieu familial	
Signature		Date à laquelle l'attestation a été produite	

\* Année de référence : période du 1<sup>er</sup> septembre d'une année au 31 août de l'année suivante.

FO-602 (2008-04)

**COPIE DU BUREAU COORDONNATEUR DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL**